

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 juin 2023

Constructyts renouvelle le budget de 20 millions d'euros au titre du FNE pour l'année 2023

Afin de répondre aux différents enjeux du secteur de la Construction, Constructyts, l'Opérateur de compétences de la Construction (Opco), a sollicité, pour l'exercice 2023, une nouvelle enveloppe au titre du FNE-Formation auprès du ministère du Travail. Comme en 2022, le budget accordé à Constructyts est de 20 millions d'euros, un montant reconduit, à la hauteur des défis auxquels sont confrontées les entreprises des branches du Bâtiment, des Travaux publics et du Négoce des matériaux de construction.

20 millions d'euros de fonds FNE pour répondre aux nouveaux enjeux de transition des entreprises

Pour aider les entreprises de la Construction à relever les défis d'attractivité, de transformation des métiers et à faire face aux crises des matériaux et de l'énergie, Constructyts avait déjà mobilisé, en 2022, 22 millions d'euros supplémentaires (contre 5 millions d'euros en 2021) auprès de l'État au titre du FNE-Formation, en complément des dotations de France compétences. Ces fonds ont constitué un levier important pour former les salariés et pour que les entreprises puissent mieux appréhender les nouveaux enjeux du secteur qui restent d'actualité en 2023.

Les efforts entrepris et la dynamique positive des entreprises pour se moderniser doivent se poursuivre et continuer à être accompagnés de manière significative en 2023. **C'est pourquoi l'Opérateur de compétences de la Construction s'est mobilisé pour obtenir des fonds supplémentaires en 2023.**

« Les défis que connaît aujourd'hui l'ensemble des entreprises de la Construction sont nombreux, concernent tous les niveaux de l'entreprise et nécessitent un soutien important et pointu. La hausse des coûts des matières premières, la révolution numérique ainsi que les

efforts en matière de sobriété énergétique entraînent des besoins importants en formation, tant sur l'organisation et la gestion d'entreprise que sur les chantiers directement. Aussi, l'enjeu majeur est de disposer de fonds sur le long terme afin que les entreprises puissent faire évoluer toutes les compétences nécessaires. Dans cette perspective, le pari des partenaires sociaux de l'Opco de la Construction est gagné en ce qui concerne les exercices 2022-2023 », indiquent Richard Langlet et Joël Ellen, Président et Vice-président de Constructys.

Des compétences spécifiques à développer en matière de transition énergétique

Aujourd'hui, le secteur de la Construction opère des transformations importantes pour répondre aux challenges liés à la transition écologique portée par les nouvelles politiques publiques. Par exemple, dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique, qui ambitionne de diviser par deux la consommation énergétique de tous les bâtiments, le développement de nouvelles compétences est nécessaire, tant pour le secteur du Bâtiment que pour celui du Négoce en matériaux de construction (prescription de nouveaux matériaux, recyclage, responsabilité élargie du producteur (REP), etc.). Le secteur des Travaux publics doit aussi faire face à des enjeux de taille pour, notamment, moderniser les différentes infrastructures de transport dans des secteurs stratégiques (ferroviaire, mobilités actives et transports collectifs, verdissement des flottes, etc.).

Les financements apportés par le FNE-Formation permettront donc d'accélérer la montée en compétences des salariés et futurs salariés pour permettre aux entreprises de relever ces défis structurants pour les décennies à venir. On notera, à titre d'exemples, des besoins en formation portant sur l'efficacité énergétique : conception et mise en œuvre d'équipements techniques dans le bâti, prescription et mise en œuvre d'écomatériaux, travaux visant à améliorer les infrastructures liées aux modes de déplacement, etc.

L'enjeu de la transition numérique

De nos jours, le numérique fait partie de chaque phase d'un projet : gestion, communication, suivi des chantiers, maintenance des ouvrages ou encore relation avec le client. Les compétences et les pratiques des salariés doivent donc continuer à être adaptées à ces évolutions afin de garantir l'attractivité de la profession ainsi que sa modernité.

Les financements accordés participeront à former les salariés, notamment dans les domaines de la conception des bâtiments et des démarches globales, de l'informatique de production, de la digitalisation de la relation client et des métiers, ainsi que l'intégration de la sécurité informatique et de la gestion des données (RGPD).

Des entreprises engagées dans l'accompagnement des grands évènements sportifs

La Construction étant en 1ère ligne concernant la réalisation des infrastructures liées aux grands évènements à venir (Coupe du monde de rugby 2023, jeux Olympiques et Paralympiques 2024), l'Opco de la Construction a également identifié des besoins spécifiques en emplois et en compétences. Cela concerne plus particulièrement les entreprises engagées dans la construction de nouvelles lignes de transport, des 64 ouvrages dédiés (dont le village des athlètes) et de leur maintenance, mais aussi dans le démontage de sites temporaires et la gestion de l'évacuation de certains chantiers autour des sites.

Il est donc nécessaire de continuer à accompagner la montée en compétences des salariés du secteur de la Construction, notamment pour ce qui est des métiers de conception, de production et de maintenance, ainsi que des métiers d'encadrement de chantier et de gestion d'entreprise.

Enfin, dans le cadre de ces 3 axes prioritaires dans le secteur de la construction, **une attention particulière sera portée à l'accompagnement des parcours professionnels des seniors**, du fait de la pyramide des âges, de l'évolution démographique, de la tendance à l'allongement de la vie active et de l'augmentation du taux d'emploi des seniors.

À propos de l'Opérateur de compétences de la Construction

Constructys est l'Opérateur de compétences de la Construction et contribue au développement de la formation professionnelle des salariés des branches du Bâtiment, du Négoce des Matériaux de Construction et des Travaux publics. Constructys est au service de ses 213 000 entreprises adhérentes et 1 509 000 salariés. Sa mission est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de développer, soutenir et financer l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et dispositif de reconversion- ou de promotion PRO-A) et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification et la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) sectorielles.

Les services, l'expertise de la formation professionnelle et des métiers de la filière de la Construction sont portés par le réseau de proximité de Constructys. Les conseillers Constructys vont à la rencontre des entreprises du secteur pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation. En 2021, Constructys a financé le parcours de plus de 367 000 stagiaires. **[En savoir plus](#)**